

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un décembre deux mille neuf, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/12/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Bernard POULET, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Thierry BELLANGEON, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ.

EXCUSES : Pierre LANGLADE, Gérard BEAUBIER, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Anne SERVE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 126 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2009-092 du 17 septembre 2009 portant modification du tableau des effectifs

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire émis lors de la réunion du 8 décembre 2009

Monsieur le Président expose qu'en raison des conditions climatiques particulières (neige et froid) la réunion initialement prévue le 17 décembre 2009 a été reportée au 21 décembre. Monsieur le Président précise que l'urgence de cette réunion du Conseil Communautaire résulte, notamment, des délibérations budgétaires liées à la section d'investissement, de l'institution de la fiscalité mixte à compter du 1er janvier 2010, de la création d'un contrat aidé pour l'Espace Aqua-Noblat et de la suppression d'un emploi.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé, par délibération 2009 – 030, que l'Espace Aquatique Communautaire de la Communauté de Communes de Noblat sera géré en régie.

Monsieur le Président expose qu'un agent stagiaire dans le cadre d'emploi des Educateur Territoriaux des Activités Physiques et Sportives souhaite changer de collectivité pour se rapprocher de son domicile familiale. Etant donné que cet agent est actuellement stagiaire, pour ne pas perdre le bénéficiaire du concours il doit être licencié et son emploi doit être supprimé du tableau des effectifs pour qu'il puisse être réinscrit sur la liste d'aptitude du CNFPT.

Monsieur le Président précise que le CTP placé auprès du Centre Départemental de Gestion de la Haute – Vienne a émis un avis favorable à la suppression d'un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives, cadre d'emploi de la catégorie B de la filière sportive à temps complet.

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte cette proposition.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
18 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

MODIFIE LA DELIBERATION 2009 – 092

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 22 décembre 2009

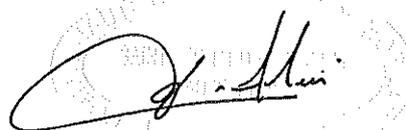
Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 23/12/2009

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 22/12/2009

Date de réception de l'accusé de
réception : 23/12/2009

Numéro de l'acte : 2009-126 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20091221-2009-126-DE

Date de décision : 21/12/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 21 DECEMBRE 2009

GRADES	Communauté de Communes de Noblat		Cumul
	Temps complet	Temps non complet	
Ingénieur subdivisionnaire (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	4		4
Contrôleur de travaux	1		1
Technicien supérieur	1		1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3	2	5
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	2		2
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	6		6
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1		1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2		2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1		1
TOTAL	24	2	26

